

SEANCE DU 6 JUILLET 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 30 juin 2022

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 7JUILLET 2022

L'an deux mil vingt et deux le 6 JUILLET à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France,
Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques

Absents excusés : BEAUMONT Elodie, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia, BODIN Serge, ROUGET Vincent, RIBOT Florent, SERVANT Ludovic

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire : CURIEN Véronique

Objet de la délibération :

2022/41

CHANGEMENT DE DENOMINATION DE LA RUE DE POIZAY A SAINT-SULPICE

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération 2022/23 du 8 juin dernier relative à la proposition de changement de nom de la rue de Poizay à Saint-Sulpice. Les habitants de cette rue ont été sollicités pour émettre leur avis. Ils proposent « rue des Grands Champs ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de nommer « rue des grands champs » Saint-Sulpice l'ancienne rue de Poizay à Saint-Sulpice
- Charge le Maire d'effectuer les démarches administratives nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 7 juillet 2022
Béatrice FONTAINE
Maire